UNE NOUVELLE MATERNITÉ IHAB : LA FRANCE COMPTE DÉSORMAIS 84 ÉTABLISSEMENTS LABELLISÉS

Mardi 9 juin 2026, une nouvelle maternité a obtenu le label IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébés) et neuf établissements ont renouvelé leur labellisation.

On compte désormais 84 établissements labellisés IHAB en France, ce qui représente 112 727 naissances en 2025, soit 17,5 % du total national.

LE NOUVEL ÉTABLISSEMENT LABELLISÉ IHAB

Maternité et néonatologie , Centre hospitalier Simone Veil, Beauvais (60)
Type 2B, 1 601 naissances en 2025

LES 9 ÉTABLISSEMENTS QUI ONT RENOUVELÉ LEUR LABELLISATION

Maternité, Clinique Rhéna, Strasbourg (67)
Labellisée depuis 2008
Type 1, 748 naissances en 2025

Maternité et néonatologie, Centre hospitalier de Roubaix, Roubaix (59)
Avec renouvellement du certificat d'engagement du service pédiatrie dans la démarche IHAB
Labellisé depuis 2009
Type 2B, 2 893 naissances en 2025

Maternité et néonatologie, Centre hospitalier Gustave Dron, Tourcoing (59)
Avec validation du certificat d'engagement du service pédiatrie dans la démarche IHAB
Labellisé depuis 2010
Type 2A, 1 395 naissances en 2025

Maternité, Centre hospitalier de Fourmies (59)
Labellisé depuis 2018
Type 1, 477 naissances en 2025

Maternité et néonatologie, Centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer (62)
Labellisé depuis 2022
Type 2A, 1 223 naissances en 2025

Maternité, Hôpital privé de Villeneuve-d'Ascq, Villeneuve-d'Ascq (59)
Labellisé depuis 2018
Type 1, 1 100 naissances en 2025

Maternité, Centre hospitalier Edmond Garcin, Aubagne (13)
Avec validation du certificat d'engagement du service pédiatrie dans la démarche IHAB
Labellisé depuis 2022
Type 1, 999 naissances en 2025

Maternité, Centre hospitalier de Chauny, Chauny (02)
Labellisé depuis 2022
Type 1, 432 naissances en 2025

Maternité et néonatologie, GHICL Hôpital Saint-Vincent-de-Paul, Lille (59)
Avec validation du certificat d'engagement du service pédiatrie dans la démarche IHAB
Labellisé depuis 2014
Type 2B, 1 781 naissances en 2025

■ *L'IHAB est une démarche qualité structurée initiée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Unicef qui place les besoins et les rythmes du nouveau-né et de sa mère au cœur du système de soins. Sa promotion est assurée en France par l'association IHAB France, association d'intérêt général soutenue par **Unicef France**, partenaire de **Santé publique France** et du programme **1000 Premiers Jours**.*

■ *La démarche IHAB est recommandée par : la **HAS** (Haute Autorité de Santé), le **HCSP** (Haut Conseil de la Santé Publique), qui préconise la labellisation IHAB de l'ensemble des maternités françaises, le **PNNS** (Programme National Nutrition Santé), qui préconise également de soutenir la labellisation IHAB des maternités, et les **réseaux de santé en périnatalité**.*

■ *Le label IHAB est décerné par un Comité d'attribution composé de représentants de 18 organisations (voir la liste) sur la base d'un rapport réalisé pour chaque établissement par des **experts évaluateurs** qui se rendent sur place (entretiens avec les équipes, les mères et les femmes enceintes, observation dans le service, examen des documents écrits et recueils statistiques).*

👉 Téléchargez notre nouveau dossier de presse

i-hab.fr

Contact presse : *William Lambert / 06 03 90 11 19 / lambertcommunication@gmail.com*